

*ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*  
*Académie de*  
*NANTES*

La Rectrice de la région académique Pays de la Loire, Rectrice de l'académie de Nantes, Chancelière des universités

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;

**ARRETE COLLECTIF PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT**

Arrête :

Article 1<sup>er</sup> : Les 55 professeurs de lycée professionnel hors-classe dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle du corps des professeurs de lycée professionnel au titre de l'année 2025

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ORIGINE
MM HERSAN	RETHO	EVELYNE	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE
MM COURSEAU	ROTUREAU	FLORENCE	HOTELLERIE : SERVICES-COMMERCIALISATION
M. ANDRIANARINOSY		BERNARD	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
M. GRIT		PHILIPPE	BIOTECHNOLOGIE BIOCHIMIE GENIE BIOLOGIQ.
MM THEPAUT	CLOCHARD	SYLVIE	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
M. DE VETTER		BERTRAND	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
MM ROUSSEAU		ISABELLE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
MM PAGE		SYLVIE	ECO-GEST OPTION COMM ET ORG
MM HALGAND	JAVAYON	HELENE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
M. PORTOIS		VINCENT	ALLEMAND-LETTRES
M. BESSON		CHRISTOPHE	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES

*ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*  
*Académie de*  
**NANTES**

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ORIGINE
MM TESSIER	LEGUEN	LAURENCE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
MM BOURLISIER		FREDERIQUE	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
MM RAGUENAUULT	JOUANGUY	FABIENNE	ANGLAIS-LETTRES
M. NOEL		ANTOINE	ANGLAIS-LETTRES
MM PIVOTTO		SANDRINE	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE
MM BALDAU-MATHELIER	MATHELIER	NATHALIE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
MM RODIEN		GUYLAINE	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
MM REGRAIN		NATHALIE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
M. BARON		BRUNO	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
M. MORICET		OLIVIER	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
MM HIMMESOETE	BRUN	VERONIQUE	ANGLAIS-LETTRES
M. CHAMPAGNE		LIONEL	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
MM LEMAIRI	HERVE	NATHALIE	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
M. BOULOC		JEAN-PIERRE	GENIE MECA MAINTENANCE SYST.MECA.AUTOMAT
MM DUTERTRE		CECILE	BIOTECHNOLOGIES: SANTE ENVIRONNEMENT
MM JOUBERT		VALERIE	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE
M. GUILLOTÉL		LAURENT	ANGLAIS-LETTRES
MM GUILLOU	PETIT	FLORENCE	ECO-GEST OPTION COMM ET ORG

*ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*  
*Académie de*  
**NANTES**

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ORIGINE
MM GILARD	COUFFIN	ISABELLE	ECO-GEST OPTION COMPTABILITE ET GESTION
MM MARECHAL		DELPHINE	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE
M. CHOPLAIN		STEPHANE	GENIE MECA MAINTENANCE VEHICULES
M. BREHAULT		FRANCK	ESPAGNOL-LETTRES
MM CHASSAING		STEPHANIE	EDUCATION ARTISTIQUE ET ARTS APPLIQUES
MM PAQUIER	TREBAULT	JANIK	ANGLAIS-LETTRES
MM VILLAIN	HALGAND	JOCELYNE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
MM BOUTHIER		EDITH	ANGLAIS-LETTRES
M. LAUER		STEPHANE	HOTELLERIE : SERVICES-COMMERCIALISATION
M. SARIH		REDOUANE	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
M. MICHON		CYRIL	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
M. CRETON		ARNAUD	ECO-GEST OPTION COMPTABILITE ET GESTION
MM BARDOT	SEGRETIN	SOPHIE	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE
M. AL MOULOUDI		JAMAL	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
MM LECROART	LE QUELLEC	KATEL	ANGLAIS-LETTRES
MM BARNOLA	FORTUN	CELINE	GENIE INDUSTRIEL STRUCTURES METALLIQUES
M. LEBEAU		RICHARD	GENIE ELECTRIQUE : ELECTROTECHNIQUE
M. TIBERGE		BRUNO	GENIE INDUSTRIEL BOIS

*ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*  
*Académie de*  
**NANTES**

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ORIGINE
M. PIOT		GERALD	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
M. CHASSAIS		DAVID	GENIE MECA MAINTENANCE VEHICULES
M. HERBERT		JEROME	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
M. CHARRUAU		OLIVIER	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
MM BOSSARD	GUIHENEUF	CORINNE	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
M. LEMERCIER		CYRIL	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
M. GUEZET		PASCAL	GENIE ELECTRIQUE : ELECTRONIQUE
MM FOURCADE	FEUVREL	LAURE	BIOTECHNOLOGIES: SANTE ENVIRONNEMENT

*ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*  
*Académie de*  
*NANTES*

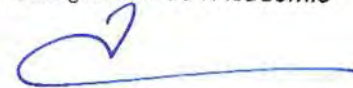
Article 2 : le présent arrêté est publié sur le site académique et est affiché dans les locaux du rectorat, pendant une durée de deux mois à compter de la date de signature

Fait le 21/07/2025

La Rectrice de la région académique Pays de la Loire, Rectrice de l'académie de Nantes, Chancelière des universités

La Rectrice de la région académique Pays de  
la Loire, Rectrice de l'académie de Nantes,  
Chancelière des universités

*Pour la Rectrice et par délégation*  
*Le Secrétaire général de l'Académie*



**Philippe DIAZ**

Katia BÉGUIN

**VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS**

Si vous n'êtes pas satisfait de cette décision, vous pouvez former :

- un recours gracieux ou hiérarchique ;

- un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Le recours n'a pas d'effet suspensif.

Si vous n'avez obtenu ni un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois\*

à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;

ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite – c'est-à-dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous disposerez à nouveau d'un délai de 2 mois\* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

\*4 mois pour les agents demeurant à l'étranger

NOTA :

*ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*  
*Académie de*  
*NANTES*

La part des femmes parmi les agents promouvables à la classe exceptionnelle des professeurs de lycée professionnel est de 47.18 %, la part des hommes est de 52.82 %

La part des femmes parmi les agents inscrits sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs de lycée professionnel est de 52.73 %, la part des hommes est de 47.27 %